

Institutions: la majorité plus une voix pour Sarkozy

CONGRÈS DE VERSAILLES

La révision constitutionnelle a été adoptée par 539 voix contre 357. Une voix de plus que la majorité des trois cinquièmes requise. Récit d'une journée à suspense.

Une voix. C'est à l'arraché que Nicolas Sarkozy a réussi à faire adopter par le Congrès réuni hier à Versailles la réforme des institutions. 539 parlementaires ont voté oui, alors que la majorité requise des trois cinquièmes des voix des exprimées était de 538. En décidant de voter oui, Jack Lang a donc contribué à faire passer la réforme. Ce que lui reprochent ses collègues socialistes (*lire page 4*). Neuf parlementaires se sont finalement abstenus. Six députés UMP (Henri Cuq, Guy Geoffroy, François Goulard, Jean-Pierre Grand, Jacques Le Guen et Jacques Myard) et le sénateur UMP André Lardeux ont voté contre. Comme prévu, les cinq parlementaires villiéristes se sont aussi opposés au texte. Deux sénateurs centristes ont également voté contre, de même que François Bayrou. Récit d'un Congrès qui s'est joué à un fil.

Karoutchi en larmes : Avant même que Bernard Accoyer ne proclame le résultat depuis la tribune, le secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement Roger Karoutchi reçoit un coup de téléphone qui lui confie la bonne nouvelle. Ému et en larmes, il s'embrouille dans le décompte : « *Cela passe de six voix* », souffle-t-il prématurément aux élus qui l'entourent. Il se tourne vers le chef de file des sénateurs centristes : « *Michel (Mercier), je te remercie pour tout ce que tu as fait.* » Un quart d'heure plus tard, le président du Congrès annonce le résultat dans l'Hémicycle devant des parlementaires estomaqués. L'avance n'est pas de six voix, mais d'une seulement. Copé relative se succès étriqué. « *Les grandes réformes se jouent parfois à une voix près* », comme la proclamation de la III^e République, acquise à une voix de majorité en 1875.

Qui a sauvé la réforme ? À peine le résultat connu, la question court les couloirs. Si la majorité des Radicaux de gauche a voté pour, un seul socialiste les a imités : Jack Lang, déjà dénoncé par Julien Dray comme le traître qui a « *fait un sacré cadeau à la droite* ». L'ancien ministre de François Mitterrand devient le coupable idéal. Mais, à droite, plusieurs élus qui avaient annoncé qu'ils voteraient non ont finalement pris le parti inverse. Les sénateurs Charles Pasqua et Alain Lambert se sont ralliés. Et les deux députés CNI, Gilles Bourdoux et Christian Vanneste, ont changé d'avis le jour même.

Copé et le soleil d'Austerlitz : Quelques heures avant le début de la séance, le président du groupe UMP à l'Assemblée, Jean-François Copé, avait réuni brièvement ses collègues dans la galerie des Batailles. Assis derrière un tableau de la bataille d'Austerlitz, il lance alors à ses troupes : « *On va gagner !* » Avant de s'autoriser un peu d'humour : « *ne vous laissez pas*

influencer par le vote de votre voisin », car les parlementaires siègent par ordre alphabétique.

Hollande et Dosière se chamailent : « *La dramatisation permet de faire pression sur les récalcitrants* », fulmine François Hollande au même moment. Mais un des piliers du groupe PS à l'Assemblée, René Dosière, n'est pas tendre pour son premier secrétaire. « *Depuis le début, Hollande veut que l'on vote contre ce texte, confie-t-il. Il nous a même affirmé que le référendum d'initiative populaire était une arme qui pourrait être utilisée contre une majorité de gauche. C'est aberrant de dire ça* ». Christophe Caresche, un des députés PS tentés initialement par un vote favorable, est accablé : « *Cela va encore être un grand jour pour le PS...* »

« La séance est ouverte » : À 15 h 30, la sonnette invite députés et sénateurs à gagner leurs places. Étonnamment, l'Hémicycle est loin d'être plein. De nombreux parlementaires ont donné des procurations, comme Laurent Fabius à l'élus du Gers Philippe Martin. Bernard Accoyer, qui préside le Congrès, donne aussitôt la parole à François Fillon, qui gravit à grand-peine mais sans béquilles, en dépit de sa sciaticque, les huit marches menant à la tribune.

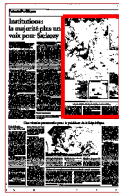
Fillon et le « coup d'État permanent ». Un peu tendu au départ, le premier ministre récolte peu à peu ses premiers applaudissements. La majorité se réveille quand le discours se fait culpabilisateur. « *En quatorze années de pouvoir, l'auteur du fameux "coup d'État permanent", ne crut finalement, ni opportun ni possible* », de renforcer le pouvoir du Parlement, rappelle le premier ministre dans une allusion à François Mitterrand. Avec vingt minutes de retard, François Bayrou prend place à côté du radical de gauche Jean-Michel Baylet. Imperturbable, Fillon tente d'emballer l'Hémicycle en interpellant les parlementaires. « *Voulez-vous le référendum d'initiative populaire ?* » Les « oui » et les « non » lui répondent alors dans une ambiance de quasi-meeting. « *Voulez-vous affirmer les principes de liberté et d'indépendance des médias ?* », poursuit Fillon en réprimant un sourire. Au terme d'un discours de trente-cinq minutes, la majorité l'ovationne debout.

Montebourg et les « amoureux de la démocratie ». Le député de Saône-et-Loire n'y va pas par quatre chemins. « *Les amoureux de la démocratie ont été dédaignés* », lance Montebourg. Derrière une apparence de progrès, assure-t-il, cette réforme est dangereuse, car « *tous les pouvoirs dérivent d'un seul* ». Mais l'issue du vote anéantit ses espoirs. De retour à Paris en début de soirée, les députés UMP, soulagés, se sont retrouvés au restaurant du Petit Palais pour fêter la victoire.

SOPHIE HUET, BRUNO JEUDY et GUILLAUME PERRAULT

■ Lire aussi l'éditorial page 15

Notre dossier sur la réforme des institutions
www.lefigaro.fr



Ci-dessus : François Fillon applaudi par les parlementaires à sa descente de l'estrade. Dans son discours, prononcé en ouverture de séance hier, le premier ministre a appelé à la « cohésion nationale ». Ci-contre : vue générale du Congrès à Versailles.
S. Soriano/Le Figaro

► Répartition du vote

Catégorie	Nombre
NON	357
OUI	539
Abstentions et blancs	9
Total parlementaires*	906

* 905 votants dont 896 suffrages exprimés

Les voix décisives de Bernard Accoyer et de Jack Lang

■ « *Imaginez que cela se joue à une voix près !* » C'est ainsi que Bernard Accoyer justifiait la semaine dernière sa décision de participer au vote de Versailles. Le président de l'Assemblée nationale est aussi celui qui préside le Congrès. Et à ce titre, il est de

coutume qu'il ne participe pas au vote, même s'il y a eu des exceptions à la règle, comme Laurent Fabius en 1999.

Le vote positif de Jack Lang a également été décisif. Vice-président du comité Balladur, l'ancien ministre socialiste avait annoncé de lon-

gue date qu'il ne voterait pas contre le projet de loi du gouvernement. Mais jusqu'au bout, il avait laissé entendre qu'il s'abstiendrait. C'est hier matin, dans un entretien à *Libération*, qu'il a finalement annoncé qu'il voterait pour.

G. T.